



Province de Québec
MRC de Bécancour
Municipalité de Sainte-Françoise

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT 60-2026 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée :

Que, lors d'une séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Françoise tenue le **1^{er} juin 2026**, le règlement #60-2026 sur la gestion contractuelle a été adopté.

Ce règlement est disponible au bureau de la soussignée, situé au 575 10^e et 11^e rang Est, aux jours et heures d'ouverture du bureau, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Sainte-Françoise, ce 2 juin 2026.


Carine Neault, greffière-trésorière

Certification de publication (articles 335 et 346 du Code municipal)

Je, soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Françoise, MRC de Bécancour, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Françoise, ce 2 juin 2026.


Carine Neault, greffière-trésorière